

LE VALLON DE VERSANNES



LE SAVAIS-TU ?

Mon nom vient de mon chant : « houp, houp, houp » et de la huppe que je porte fièrement sur ma tête. Je suis connue localement sous le nom de « Huppe du Paradou ». Qui suis-je ?

UN « ESPACE NATUREL SENSIBLE »

Le vallon de Versannes est un espace naturel préservé de 3,5 ha en pente qui débouche sur l'océan en contrebas. Il fait partie de la quarantaine d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) propriété du Département de Loire-Atlantique. Ce site accessible au public est aujourd'hui protégé et entretenu de manière raisonnée.



Chardonneret élégant

Un site initialement couvert de vignes

Difficile d'imaginer que ce vallon était il y a encore quelques décennies quasiment couvert de vignes. Pour beaucoup de communes du Pays de Retz, la culture de la vigne est ancienne, il en est fait mention dans les archives de l'abbaye de Buzay (Rouans) au milieu du 13^e siècle. Sur la Bernerie-en-Retz, les vignes sont partout, quelle qu'en soit l'exposition et la pente. Le vin récolté, notamment le Gros-Plant, parfois qualifié de « rustique », était destiné essentiellement à la consommation courante des habitants.



Le vallon de Versannes couvert de vignes en 1949



Vin produit à La Bernerie-en-Retz

Un site qui abrite une biodiversité variée

Des inventaires, réalisés depuis que le site est propriété du Département, ont mis en évidence la présence d'une biodiversité variée. On y trouve un cortège floristique de près de 200 espèces, notamment l'orchidée Orchis bouffon qui pousse au printemps sur les prairies mésophiles*.

Toutes ces végétaux offrent un milieu propice à l'accueil d'animaux.

En ce qui concerne l'avifaune***, nous pouvons observer des espèces protégées : le Chardonneret élégant, petit oiseau bariolé ; la Linotte mélodieuse, connue pour la musicalité de son chant ; la Huppe fasciée et sa crête étonnante.



Orchis bouffon

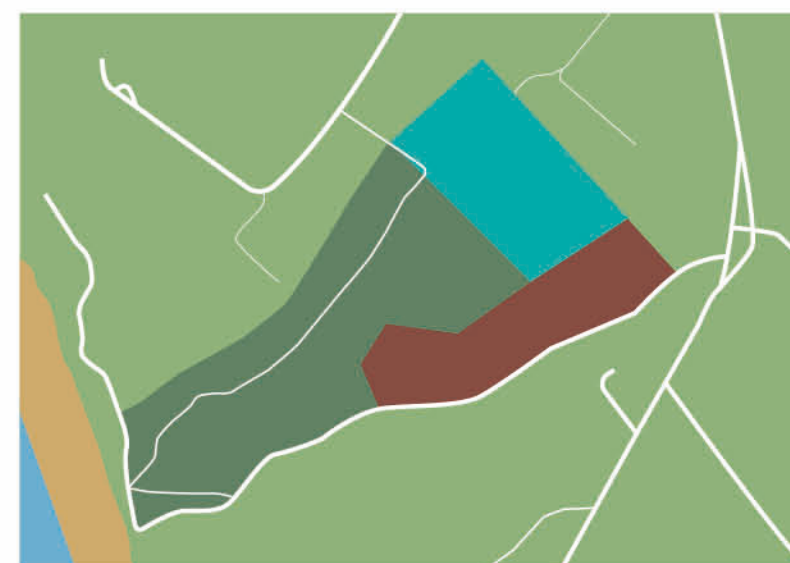
Une mosaïque de milieux

Depuis l'abandon de l'exploitation de la vigne, cette pente exposée sud-ouest est caractérisée par plusieurs milieux naturels qui s'échelonnent vers l'océan. On y trouve des prairies mésophiles* de fauche, puis des espaces composés de fourrés** et enfin quelques boisements, notamment le long du cheminement situé à l'est. Le souhait du Département est de limiter l'intervention humaine sur ces milieux. Les prairies et pelouses situées dans la partie haute ne sont fauchées qu'une fois par an.

* Mésophile : espace bien drainé

** Fourrés : bosquets et buissons qui vont évoluer en forêt

*** Avifaune : ensemble des oiseaux d'un lieu



- Prairies mésophiles fauchées
- Espace boisé
- Bosquets et buissons



Huppe fasciée

Réponse : la Huppe fasciée

